

**Communiqué de presse  
de George PAU-LANGEVIN,  
ministre des Outre-mer**

Dzaoudzi, le 10 novembre 2015

## **MAYOTTE : La Ministre des Outre-mer rencontre les partenaires sociaux**

Dans le cadre de sa visite à Mayotte, la Ministre des Outre-mer a tenu à rencontrer les représentants des salariés, des agents publics et des entreprises, en présence des parlementaires.

Sensible aux difficultés de ce territoire, à son besoin d'attractivité et à ses atouts, la Ministre a rappelé les priorités de l'action du gouvernement et annoncé des mesures nouvelles concernant la retraite des agents publics et les investissements de l'Etat dans le Département.

La Ministre a insisté sur les mesures prises lors de la réunion du 29 septembre 2015 et qui font l'objet d'un suivi dans le cadre d'un calendrier partagé de dialogue social. L'ensemble des engagements pris à ce titre par les ministères des outre-mer et de la fonction publique seront tenus, dans le calendrier fixé.

S'agissant du secteur public, la Ministre a confirmé la venue, dès les prochaines semaines, d'une mission pour dresser l'état des lieux détaillé de la question des retraites et du déroulement des carrières des agents concernés par l'intégration. Sans attendre, la ministre a confirmé que les agents des corps transitoires bénéficieraient d'une reprise d'ancienneté à hauteur de 100% des années passées dans ce corps.

S'agissant du secteur privé, les consultations avec les partenaires sociaux dans le cadre de la préparation des ordonnances que doit prendre le Gouvernement dans le champ social se poursuivent.

Concernant la transposition du code du travail, la Ministre a appelé les partenaires sociaux à déterminer, en concertation, les matières prioritaires à transposer ou à adapter dans les meilleurs délais. Elle a fixé un calendrier resserré puisque la mission confiée à ce sujet à M. Dominique Ledémé aura lieu en décembre, suite à laquelle un séminaire sera organisé en février avec l'appui de la Direction Générale du Travail.

S'agissant du développement économique et de l'emploi, la Ministre a rappelé les efforts déployés par le gouvernement au soutien des entreprises dans depuis 18 mois : majoration de 50% du CICE à Mayotte, comme les autres départements d'Outre-mer, prolongation des aides fiscales à l'investissement, soutien à la création d'entreprises.

S'agissant de la relance de la commande publique, en soutien des entreprises et des filières économiques, la Ministre a confirmé qu'en 2016, l'engagement financier sera pleinement maintenu en faveur du logement, du fonds exceptionnel d'investissement, des fonds européens et des contrats de plan dont bénéficie Mayotte (à hauteur de plus de 700 millions d'euros au cours des quatre prochaines années).

La ministre a également annoncé la mise en place d'une enveloppe supplémentaire de 2 millions d'euros en faveur des constructions scolaires. Cette somme s'ajoute aux 11,8 millions d'euros initialement prévus.